



No de résolution
ou annotation



Petit-Saguenay



Anse-Saint-Jean



Rivière-Ferland



Municipalité de
Saint-Félix-d'Otis



SAINT-FÉLIX-D'OTIS

25 JANVIER 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA QUARANTE-QUATRIÈME SÉANCE DU CONSEIL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DU FJORD TENUE LE MERCREDI 25 JANVIER 2023 À COMPTE DE 18H30 À L'HÔTEL DE VILLE DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ, À LAQUELLE:

SONT PRÉSENTES :

M. HERVÉ SIMARD, MAIRE DE FERLAND-ET-BOILLEAU
M. RICHARD PERRON, MAIRE DE L'ANSE-SAINT-JEAN
M. CARL BRASSARD, CONSEILLER DE L'ANSE-SAINT-JEAN
M. PIERRE DESLAURIERS, MAIRE DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
M. KARL ROUTHIER, CONSEILLER DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
M. PHILÔME LA FRANCE, PRÉSIDENT, MAIRE DE PETIT-SAGUENAY
M. ALAIN SIMARD, CONSEILLER DE PETIT-SAGUENAY
M. RÉMI GAGNÉ, VICE-PRÉSIDENT ET MAIRE DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ
M. MAGELLA PELLETIER, CONSEILLER DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ
M. CLAUDE PAQUET, CONSEILLER DE FERLAND-ET-BOILLEAU
M. ANDRÉ COUTURIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA RÉGIE
M. MARC AUDET, DIRECTEUR ADJOINT DE LA RÉGIE
MME NATHALIE GAGNÉ, ADJOINTE ADMINISTRATIVE
MME STÉPHANIE ALAIN, ANCIENNE ADJOINTE-ADMINISTRATIVE

SONT ABSENTES :

1.0 MOT DE BIENVENUE ET CONSTAT DU QUORUM

Le quorum étant constaté, M. Philôme LaFrance, président, déclare la séance ouverte à 19h30.

2.0 Résolution n° 2023-01-001

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Alain Simard;
Appuyé par monsieur Karl Routhier;

Et résolu à l'unanimité d'adopter le projet d'ordre du jour suivant, transmis le 23 janvier 2023 avec les modifications suivantes :

Retrait du point 5.1- Adjointe administrative : embauche, car le point a été discuté dans la séance extraordinaire du 20 décembre 2022.

Ajout 8.2 Rapport Expert-Conseil sur les véhicules

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT et CONSTAT DU QUORUM
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX AVEC DISPENSE DE LECTURE
 - 3.1- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2022
 - 3.2- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2022
 - 3.3- Suivi du procès-verbal
4. ADMINISTRATION
 - 4.1 - Approbation des comptes du 22 novembre au 31 décembre 2022
5. RESSOURCES HUMAINES
 - 5.1 - Adjointe administrative : embauch
 - 5.2- Amendement de la résolution 2022-11-208 avec le retrait de M. David Rhains
6. FINANCES
 - 6.1 - Règlement d'emprunt pour consolidation de déficit : avis de motion
 - 6.2 - Autorisation du paiement des dépenses incompressibles 2023
7. OPÉRATIONS
 - 7.1- Liste des interventions du mois décembre 2022
 - 7.2- Système de télécommunication RISIF
8. AUTRES SUJETS
 - 8.1 - Rapport de rencontre avec Mme Monique Marier de la MRC du Fjord
9. AFFAIRES NOUVELLES
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



No de résolution
ou annotation

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX AVEC DISPENSE DE LECTURE

3.1 Résolution n° 2023-01-002

Acceptation du procès-verbal de la réunion du conseil administratif du 24 novembre 2022

Il est proposé par monsieur Richard Perron;
Appuyé par monsieur Rémi Gagné;

Et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2022.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

3.2 Résolution n° 2023-01-003

Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2022

Il est proposé par monsieur Richard Perron;
Appuyé par monsieur Claude Paquet;

Et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2022.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

3.3 Suivi des procès-verbaux

Monsieur André Couturier fait un retour sur les points suivants :

4.4 – Signataires pour les chèques, les factures, Accès D et les bons de commande

La Régie intermunicipale va compléter les démarches pour le changement des signataires dans les prochaines semaines.

6.4 – Marge de crédit

Le conseil d'administration avait accepté l'augmentation de la marge de crédit à 100,000.00\$, mais compte tenu de la situation financière, la caisse a autorisé seulement 10,000.00\$ de plus.

7.4 – Renouvellement des véhicules

Suite au rapport déposé, une recommandation a été effectuée concernant l'achat d'un véhicule supplémentaire pour pallier à un futur bris majeur sur un de nos véhicules. La réparation du véhicule #634 n'a pas été budgétisée pour l'année 2023. L'achat de camions reconditionnés pourrait diminuer les coûts. Les véhicules ont tous été achetés en même temps, donc à prendre en considération pour le futur.

4.0 ADMINISTRATION

4.1 Résolution n° 2023-01-004

Approbation des comptes du 22 novembre au 31 décembre 2022

*** Montants inscrits après le code G/L indiquent ce qui restent au compte après la dépense***		
DÉPENSES		
Simon Villeneuve Chèque #1145	Facture musique soirée reconnaissance pompiers 2022 (G/L222000610 - (997.70))	400.00 \$
	TOTAL	400.00 \$
Stéphanie Alain Paiement en ligne	Collations et café - Intervention La Baie 2022-11-24 (G/L 222000610 - (597.70))	30.55 \$
	TOTAL	30.55 \$
Visa	Zoom	23.00 \$
	TOTAL	23.00 \$
	GRAND TOTAL DES DÉPENSES	453.55 \$



No de résolution
ou annotation

LISTE DES COMPTES À RECEVOIR		
Municipalité de Petit-Saguenay	Quote-part Janvier 2023 moins avancement de (10 000.00\$)	28 538.22 \$
Municipalité de l'Anse-St-Jean	Quote-part Janvier 2023 moins avancement de (20 000.00\$)	62 368.27 \$
Municipalité de Rivière-Éternité	Quote-part Janvier 2023 moins avancement de (20 000.00\$)	10 846.94 \$
Municipalité Saint-Félix-d'Otis	Quote-part Janvier 2023 moins avancement de (15 000.00\$)	60 888.42 \$
Municipalité Ferland-Boileau	Quote-part Janvier 2023 moins avancement de (20 000.00\$)	22 455.86 \$
	GRAND TOTAL DES COMPTES À RECEVOIR	185 097.71 \$
REVENUS REÇUS		
Municipalité de Petit-Saguenay	Avance de fonds en décembre 2022	10 000.00 \$
Municipalité de l'Anse-St-Jean	Avance de fonds en décembre 2022	20 000.00 \$
Municipalité de Rivière-Éternité	Avance de fonds en décembre 2022	20 000.00 \$
Municipalité de Saint-Félix-d'Otis	Avance de fonds en décembre 2022	15 000.00 \$
Municipalité de Ferland-Boileau	Avance de fonds en décembre 2022	20 000.00 \$
Municipalité de Saint-Félix-d'Otis	Services rendus	270.00 \$
MRC du Fjord	Aide financière	3 611.10 \$
	GRAND TOTAL DES REVENUS REÇUS	88 881.10 \$

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;
Appuyé par monsieur Magella Pelletier;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord fera les paiements aux fournisseurs.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

5.0 RESSOURCES HUMAINES

5.2 Résolution n° 2023-01-005

Amendement de la résolution 2022-11-208 avec le retrait de M. David Rhains

Attendu que M. David Rhains se retire de la formation de pompier;

Il est proposé par monsieur Hervé Simard;
Appuyé par monsieur Rémi Gagné;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord accepte le retrait de M. David Rhains de la formation de pompier.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

6.0 FINANCES

6.1 Résolution n° 2023-01-006

Règlement d'emprunt pour consolidation de déficit : avis de motion

Attendu que la Régie intermunicipale est en attente de l'analyse de M. Jonathan Desbiens, directeur général de la municipalité de l'Anse-St-Jean pour le règlement d'emprunt pour la consolidation du déficit;

Il est proposé par monsieur Alain Simard

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord divulguera le montant exact du règlement d'emprunt lors du dépôt de celui-ci.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.



No de résolution
ou annotation

6.2 Résolution n° 2023-01-007

Autorisation du paiement des dépenses incompressibles 2023

Dépenses incompressibles 2023 :

- Rémunération et allocations des employés, selon les ententes et règlements en vigueur;
- Dépenses des élus et employés, selon les ententes et règlements en vigueur, liées aux conditions de travail et au traitement de base;
- Remises gouvernementales sur les salaires, contributions à la CNESST et versements aux régimes de retraite;
- Les dépenses d'électricité, de location et de télécommunication;
- Assurances;
- Comptes de téléphone, cellulaire, internet ou autres appareils de communication;
- Frais de poste;
- Contrats de service signés;
- Immatriculation des véhicules et autres droits de même nature;
- Les dépenses d'entretien des véhicules et équipements;
- Service de la dette et des frais de financement, incluant les remboursements au fonds de roulement;
- Frais bancaires et intérêts pour emprunts temporaires;
- Vérification comptable.

Attendu que certaines dépenses prévues au budget sont dites incompressibles à cause des engagements financiers de la régie ou parce qu'elles sont liées à son fonctionnement;

Attendu qu'il est possible d'autoriser ces dépenses incompressibles en début d'année financière par voie de résolution;

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;
Appuyé par monsieur Richard Perron;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord autorise le directeur général à effectuer, à la réception de factures, d'états de compte ou lorsque requis, le paiement des comptes courants et incompressibles budgétés pour l'année 2023.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

7.0 OPÉRATIONS

7.1 Liste des interventions du mois de décembre 2022;

Monsieur Marc Audet nous fait part de la liste des interventions du mois de décembre (voir annexe ci-jointe).

7.2 Système de télécommunication RISIF;

Monsieur Marc Audet dépose le rapport sur le bris du système de radiocommunication du 24 décembre 2022 (voir annexe ci-jointe).

Monsieur Marc Audet a demandé une proposition à Horizon Mobile pour effectuer la comparaison avec l'entente que nous avons avec la compagnie Communications Télésignal. L'option d'avoir un téléphone satellite par camion a été discutée.

8.0 AUTRES SUJETS

8.1 Rapport de rencontre avec Mme Monique Marier de la MRC du Fjord

Une rencontre avec Mme Monique Marier, Monsieur André Couturier, Monsieur Philôme La France et Marc Audet a eu lieu pour effectuer le diagnostic sur divers éléments, dont la prévention, les ressources humaines, l'organisation, le service. Le bilan a été positif surtout au niveau de la prévention et des schémas d'intervention. Le rapport détaillé nous sera transmis en février 2023.

8.2 Rapport Expert-Conseil sur les véhicules

Monsieur André Couturier nous informe que tous les véhicules ont été achetés en même temps et qu'il faudra commencer à regarder une planification de remplacement des véhicules (référence rapport du consultant, M. Maillé). Réflexion et discussion à venir dans un prochain C.A, sur divers scénarios possibles. Nous sommes aussi en attente d'un rapport d'expert sur les casernes.



No de résolution
ou annotation

9.0 AFFAIRES NOUVELLES

Monsieur Philôme La France nous demande la possibilité de changer l'horaire du calendrier des rencontres, car le chalet des loisirs de Saint-Félix-d'Otis est disponible les jeudis seulement. Il a été décidé de garder la même horaire, mais que les séances se feront dans la salle de l'Édifice municipal de Saint-Félix-d'Otis. Mme Nathalie Gagné s'occupera de la réservation.

10.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

11.0 Résolution n° 2023-01-008

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Hervé Simard;
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h30.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

SIGNATURES :

Philôme La France
Président conseil d'administration



No de résolution
ou annotation

